

FAIRE UN DON

Je fais un don de : ----- euros

J'ai accès à l'espace réservé aux membres sur le site*
et je recevrai automatiquement la lettre d'information de l'AAOR

MES COORDONNÉES pour recevoir mon reçu fiscal :

STRUCTURE (pour les dons professionnels) :

Mme Mlle Mr NOM :

Prénom : Année de naissance :

Adresse :

C.P. : VILLE :

Email : Tél. :

* quand les codes d'accès me seront envoyés.

Dans les cas de don à titre particulier et professionnel, envoyez votre règlement à : Association des
Amis des Orgues de la Rédemption - AAOR/ CTESIBIOS - 17, rue Denoir - 69003 LYON

.....

Don à titre particulier : réduction d'impôts de 66% du montant versé, dans la limite de 20% du revenu. Ainsi, un don de 200 € vous coûte réellement 66 €.

Don à titre professionnel : réduction d'impôts de 60% du montant versé, dans la limite de 5‰ du chiffre d'affaires hors taxes. Ainsi, un don de 1 000 € vous coûte réellement 400 €.

Don au titre de l'ISF : réduction d'ISF de 75% du montant versé, dans la limite de 50 000 €. Ainsi un don de 5 000 € vous coûte réellement 1 250 €. Dans ce cas, adresser votre chèque à la **FONDATION SAINT-IRENEE** habilitée à recevoir ce don, 6 Avenue Adolphe Max 69005 LYON qui le versera en intégralité à l'AAOR*.

Don dans le cadre d'un mécénat culturel : les dons sont déductibles à hauteur de 3‰ du chiffre d'affaires hors taxes. Nous vous fournissons un dossier sur le projet, son bien-fondé, son évaluation, son rayonnement, ses contre-parties. Une stratégie de partenariat est définie et mise en place.